

Bordereau de signature

DEL2017_0055



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	03/04/2017	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	03/04/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-04-03)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // deliberation_mairie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2017_ 0055

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de
CHAMPS-SUR-MARNE

SÉANCE ORDINAIRE DU 31 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente et un mars, à 20 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 22 mars 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel.

PRÉSENTS : M. VACHEZ, M. DIOGO, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme DODOTE, Mme TROQUIER, M. VISKOVIC, Mme NAKACH, M. TIENG, M. RATOUCHNIAK, Mme NEDJARI, Mme BEAUMEL, Mme CAMARA (arrivée à 20h55), Mme JULIAN, M. FONTAINE, Mme DAGUILLANES, M. MAYOULOU NIAMBA (arrivée à 20h44), Mme MONIER, M. M. NYA NJIKÉ, Mme ROTOMBE, M. CALAMITA, Mme COLLETTE, Mme VICTOR, M. ROSENMANN, M. KAPLAN, M. KRZEWSKI, Mme BOUHENNI.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. BEAULIEU qui a donné pouvoir à M. VISKOVIC,
Mme CAMARA qui a donné pouvoir à Mme NAKACH jusqu'au point n° 1,
M. BARDET qui a donné pouvoir à M. SANCHEZ,
M. NGUYEN qui a donné pouvoir à M. KRZEWSKI,

ABSENTS : M. DRAMÉ, Mme PELLICOLI, Mme PHAM.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Lydie DAGUILLANES.

Arrivée de M. MAYOULOU NIAMBA à 20h44, avant l'examen du point n°1 de l'ordre du jour.
Arrivée de Mme CAMARA à 20h55 pendant l'examen du point n°2 de l'ordre du jour.
Sortie de M. FONTAINE lors du vote du point n°13 de l'ordre du jour.

Point n° 6 : Attribution de subventions dans le cadre du Budget Primitif 2017

Acquitté en PREFECTURE le 03/04/2017

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2311-7,

VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, lors de sa réunion du 13 mars 2017,

VU l'adoption du Budget Primitif 2017 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 31 mars 2017,

CONSIDÉRANT le souhait de la Municipalité de participer au fonctionnement de certaines associations,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L.2311-7 susvisé du C.G.C.T., l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du Budget,

ENTENDU l'exposé de Monsieur RATOUCHNIAK, Maire-adjoint chargé des Finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE de procéder à l'attribution de subventions dans le cadre du Budget Primitif 2017, comme il suit :

	Propositions BP 2017	VOTE
Ressources Humaines - 65-6574/020		
Amicale du Personnel	94 887,00	Vote à l'unanimité
Secours populaire	4 265,35	
Secours catholique	4 265,35	
Les restaurants du Cœur	4 265,35	
Total	107 683,05	
Fête et Cérémonies - 65-6574/025		
ARAC (association républicaine des anciens combattants)	500,00	Vote à l'unanimité
FNACA	100,00	Vote à l'unanimité
Amicale des anciens combattants de Noisiel	500,00	29 voix Pour. Mme ROTOMBE ne participe pas au vote.
Ecole de musique de Champs- sur - Marne	1 911,00	Vote à l'unanimité
Anciens communaux de Noisiel	150,00	29 voix Pour. Mme DAGUILLANES ne participe pas au vote.
Association Boronu	686,00	Vote à l'unanimité
Association Boronu (subv. exceptionnelle) 67-6748/025	5 528,67	Vote à l'unanimité
Total	9 375,67	

	Propositions BP 2017	VOTE
Vie des Quartiers - 65-6574/025		
Association des Totems	169,00	Vote à l'unanimité
ADRAF	169,00	
Familles réunies de la Ferme du Buisson	609,00	
Amicale VIVRE ENSEMBLE	348,00	
Total	1 295,00	
Politique de la ville		
Association du Conseil Citoyen des 2 Parcs / Lizard - 65-6574/021	1 470,00	Vote à l'unanimité
Provision Résidentialisation Squares Alain /Politzer - 67-6748/70	8 000,00	
Total	9 470,00	
Enseignement		
Subventions aux parents d'élèves maternelles - 65-6574/211		
FCPE Allée des Bois	142,00	Vote à l'unanimité
FCPE Ferme du Buisson	118,00	
FCPE Maryse Bastié	118,00	
FCPE Tilleuls	142,00	
Coopératives Scolaires Maternelles 65-6574/211		
OCCE Allée des Bois	420,00	Vote à l'unanimité
OCCE Bois de la Grange	458,00	
OCCE Ferme du Buisson	439,00	
OCCE Maryse Bastié	388,00	
OCCE Les Noyers	280,00	
AGEMT Les Tilleuls	486,00	
Provisions Frais de parking (maternelles)	150,00	
Subventions aux parents d'élèves élémentaires - 65-6574/212		
FCPE Allée des Bois	188,00	Vote à l'unanimité
FCPE Ferme du Buisson	188,00	
FCPE Jules Ferry	164,00	
FCPE Les Tilleuls	212,00	

	Propositions BP 2017	VOTE	
Coopératives Scolaires Élémentaires 65-6574/212			
OCCE Allée des Bois	623,00	Vote à l'unanimité	
OCCE Bois de la Grange	552,00		
OCCE Ferme du Buisson	683,00		
OCCE Jules Ferry	555,00		
OCCE Les Noyers	398,00		
ACEET Les Tilleuls	687,00		
Provisions Frais de parking (élémentaire)	150,00		
AEI (projet d'actions éducatives innovantes) - 65-6574			
OCCE Jules Ferry - 212	500,00	Vote à l'unanimité	
OCCE Allée des Bois Élémentaire -212	800,00		
OCCE Bois de la Grange Élémentaire - 212	800,00		
OCCE Ferme du Buisson Maternelle - 211	350,00		
OCCE Allée des Bois Maternelle - 211	250,00		
Total	10 241,00		
Urbanisme - 67-6745/70			
M. ROUX Rémi	2 850,00	Vote à l'unanimité	
M. BOURELET DE LA VALLEE Bruno	2 850,00		
Total	5 700,00		
Animation - 65-6574/025			
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN Animation)	3 000,00	Vote à l'unanimité	
Droit de citer des femmes	285,00		
TOLOMAN	500,00		
Warning	285,00		
Noisiel Echecs	143,00		
Antre du dragon	143,00		
Ciel de Nuit	100,00		
Le rucher noisélien	285,00		
Dansons	100,00		
La boîte à Fabrik	100,00		
Provisions	300,00		
Total	5 241,00		
FONJEP / FRMJC - 65-6574/414	78 261,00		29 voix Pour. <i>Mme Julian ne participe pas au vote.</i>
MPT Lizard - 65-6574/414	384 925,00		
Sous Total	463 186,00		
Total	468 427,00		

	Propositions BP 2017	VOTE
Culture - 65-6574/33		
Club des poètes du Val Maubuée	238,00	Vote à l'unanimité
Compagnie Rue de la Lune	262,00	
Quartier de chocolat	300,00	
Centre des Monuments Nationaux (Projet Château de Champs/Collège) - 65- 65731/33	2 000,00	
Provisions	533,00	
Total	3 333,00	
Patrimoine - 65-6574/33		
Connaissance du Val Maubuée	688,00	Vote à l'unanimité
Total	688,00	
Action Sociale Santé - 65-6574/61		
Club amitié des séniors	1 772,00	Vote à l'unanimité
Fondation Hospitalière Sainte Marie (USSIF)	296,00	
AIDOM EXPERT ADESSA	296,00	
CCAS de Noisiel - 65-657362/520	125 414,00	28 voix Pour. <i>Monsieur VACHEZ et Monsieur DIOGO ne participent pas au vote.</i>
Total	127 778,00	
Jeunesse - 67-6745/422		
Provisions - Aide à projet / Jeunes majeurs	2 500,00	Vote à l'unanimité
Total	2 500,00	
Sports - 65-6574/414		
ASACN PETANQUE	300,00	Vote à l'unanimité
ASACN AEROMODELISME	300,00	Vote à l'unanimité
NOISIEL BADMINTON	605,00	Vote à l'unanimité
MARNE LA VALLEE BASKET VAL MAUBUEE	10 820,00	Vote à l'unanimité
ASAN JUDO	3 563,00	Vote à l'unanimité
NOISIEL FOOTBALL CLUB	19 446,00	Vote à l'unanimité
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 288,00	Vote à l'unanimité
CERCLE DES NAGEURS DU VAL MAUBUEE	884,00	Vote à l'unanimité
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	8 684,00	Vote à l'unanimité
LES LUZARDINS	300,00	Vote à l'unanimité
TENNIS CLUB DE NOISIEL	4 654,00	Vote à l'unanimité
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	1 954,00	Vote à l'unanimité
VOVINAM VIET VO DAO	1 031,00	29 voix Pour. <i>M. CALAMITA ne participe pas au vote.</i>
KYUDO DU VAL MAUBUEE	300,00	Vote à l'unanimité
CLUB ROLLERS FRFB	1 031,00	Vote à l'unanimité

	Propositions BP 2017	VOTE
NOISIEL FUTSAL	300,00	Vote à l'unanimité
TAEKWONDO CLUB DU VM	300,00	
NOISIEL BASKET	500,00	
DIOUKABOXING	436,00	
A.S.U. LYCEE GERARD DE NERVAL	198,00	
A.S.U. LYCEE RENE CASSIN	99,00	
A.S.U. COLLEGE LA MAILLIERE	198,00	
A.S.U. COLLEGE DU LUZARD	297,00	
A.S.U. COLLEGE ARCHE GUEDON	99,00	
Provisions subventions exceptionnelles - 67-6748/414	1 045,00	
Contrats d'objectif - 65-6574/411		
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	6 876,00	Vote à l'unanimité
NOISIEL BADMINTON	394,00	
MARNE LA VALLEE BASKET VAL MAUBUEE	4 650,00	
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	1 455,00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	1 984,00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	7 054,00	
ASA JUDO	789,00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	970,00	
Total	83 804,00	
TOTAL GENERAL	830 294,72	

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.
 La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D. Vachez
 Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le 03 AVR. 2017
 Publié le 03 AVR. 2017